

LIEU Reims (51)
MAITRE D'OUVRAGE Ville de Reims
MAITRE D'OEUVRE Jean-Paul Bonnemaïson
mission de base loi M.O.P. + OPC
BET structure béton PROJEX
thermicien PROJEX
BET électricité PROJEX
économiste Guy Morère
bureau de contrôle Qualiconsult
coordonnateur hygiène, et sécurité Cabinet Jean-Paul Lemoine
étude de sols CEBTP
coordonnateur chantier Jean-Paul Bonnemaïson

graphiste Jérôme Fleurier

DESIGNATION Maison de quartier "Les 3 Piliers"
SUPERFICIE 818 m2 S.H.O.N. / espaces extérieurs : 512 m2 / parking 22 places
PROGRAMME centre social

CALENDRIER
marché de définition mai 2005
études juin 2005
ouverture de chantier janvier 2008
achèvement des travaux 2009

COUT 2 220 745,00 euros H.T.

ENTREPRISES lots séparés :
gros oeuvre: SOTRAM•charpente bois: ART & TECHNIQUE DU BOIS•charpente métallique: CIAN•couverture métallique: GAYET•étanchéité: GAYET•métaillerie: AFM LEROY•menuiserie bois: CARI•peinture: LAGARDE & MEREGNANI• sols en résine: MARCHAND• ascenseur: OTIS•plomberie: CHAUFF INSTALL•chauffage: IDEX•électricité: SEELEC•plantations: PAYSAGISTE D'EUROPE

PRINCIPAUX PRODUITS

sol résine coulée 9 mm•cloisons composites intérieures en panneaux compacts•
panneaux NOVOLAM•pavés de verre



Centre social Reims



Plan de situation



Plan masse

Texte de présentation

L'image institutionnelle de la Maison de Quartier des 3 Piliers doit concilier une grande visibilité architecturale et une image d'ouverture.
Le dynamisme de sa pratique nécessite une attention sans faille à l'usage

Dans ce cadre le projet :

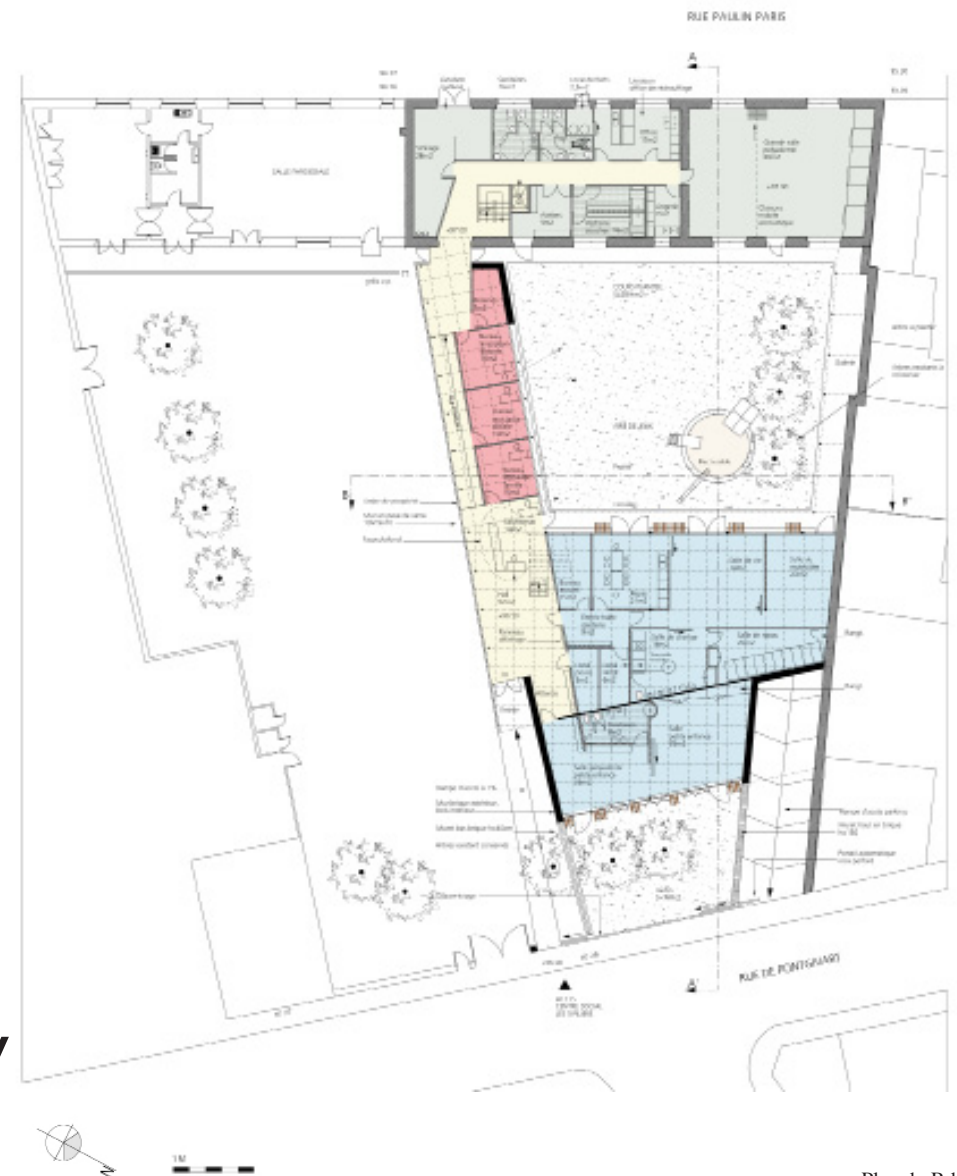
- est soucieux d'une mémoire du lieu, aussi bien en ce qui concerne le bâtiment à réhabiliter, que la préservation des arbres de haute tige
- propose une identification claire des différents secteurs, par leur lecture par transparence dans l'épaisseur de la parcelle.
- mets en place un signal, volume central coloré, identifiant les 3 Piliers (les trois arbres conservés sont mis en scène rue de Pontgivart) s'apparentant à une balise urbaine.

Le stationnement imposé par la réglementation est entièrement localisé en sous-sol, ce choix permettant l'indépendance des locaux techniques, une maintenance aisée pour les réseaux et une accessibilité directe pour le personnel.

L'occupation par strates de la parcelle, dégage côté rue Pongivard, un jardin protégé pour la Petite Enfance, et en cœur d'îlot une organisation en cloître, mettant en relation, en rez de chaussée et en étage, les composantes principales du programme et définissant un généreux jardin central à l'usage des enfants de la halte garderie, mais aussi avec ses arbres de haute tiges, un condensé de nature pour tous les usagers du Centre, image complétée par la toiture végétalisée couvrant les locaux de la Petite Enfance.

Il est proposé, en limite avec le terrain de la paroisse, une paroi en pavés de verre isolants, permettant d'être conforme à la réglementation sur la mitoyenneté, tout en éclairant abondamment le hall d'accueil et la circulation du secteur administratif. Ce dernier se subdivise en un rez de chaussée accueillant du public et un étage réservé au personnel. Cet étage partiel permet de réduire l'occupation de la parcelle et donc d'agrandir le jardin.

Les matériaux de façade sont, en dehors du verre, une brique jaune claire en continuité de celle du quartier, non structurelle, mais autostable sur 11 cm d'épaisseur et en étage un bardage en liteaux 30x50 mm disjoints de Pin des Vosges traité en classe 3 et revêtu en usine d'une lazure opaque brun/rouge.

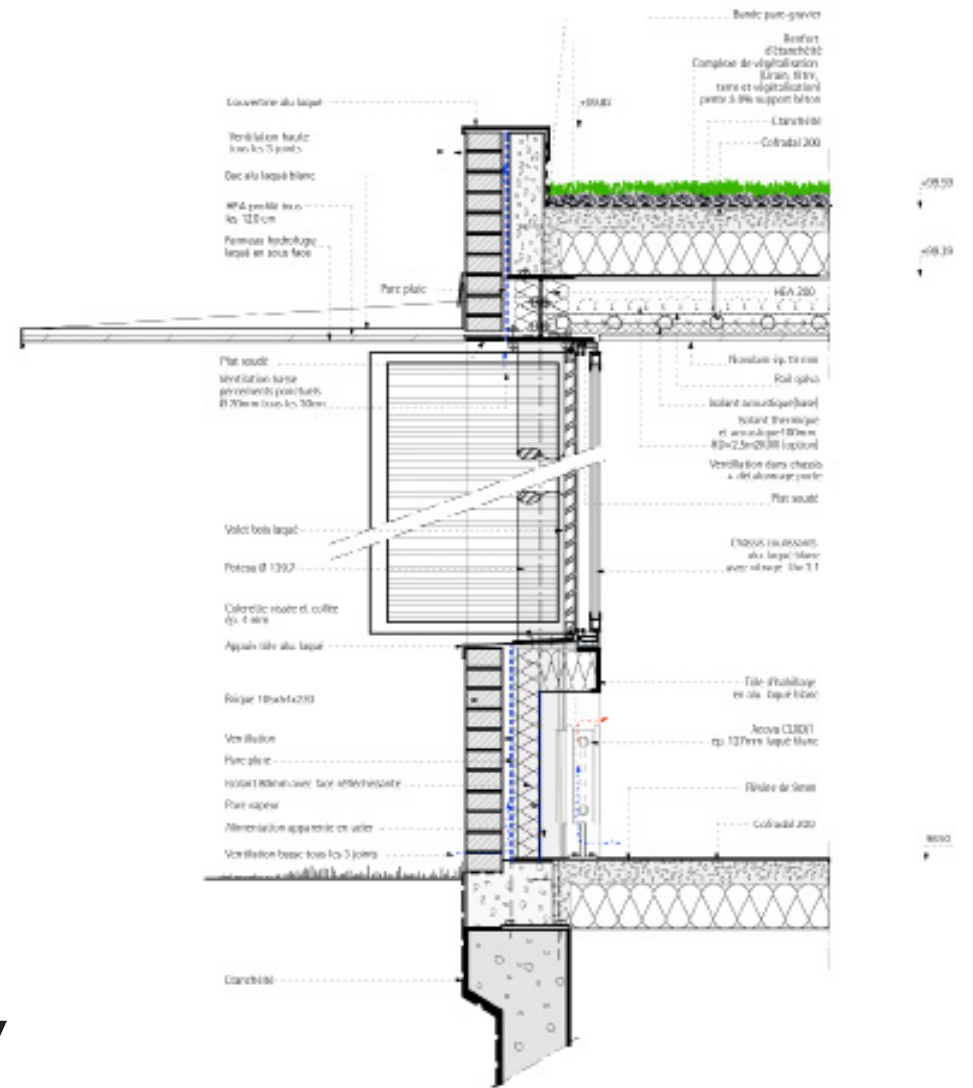


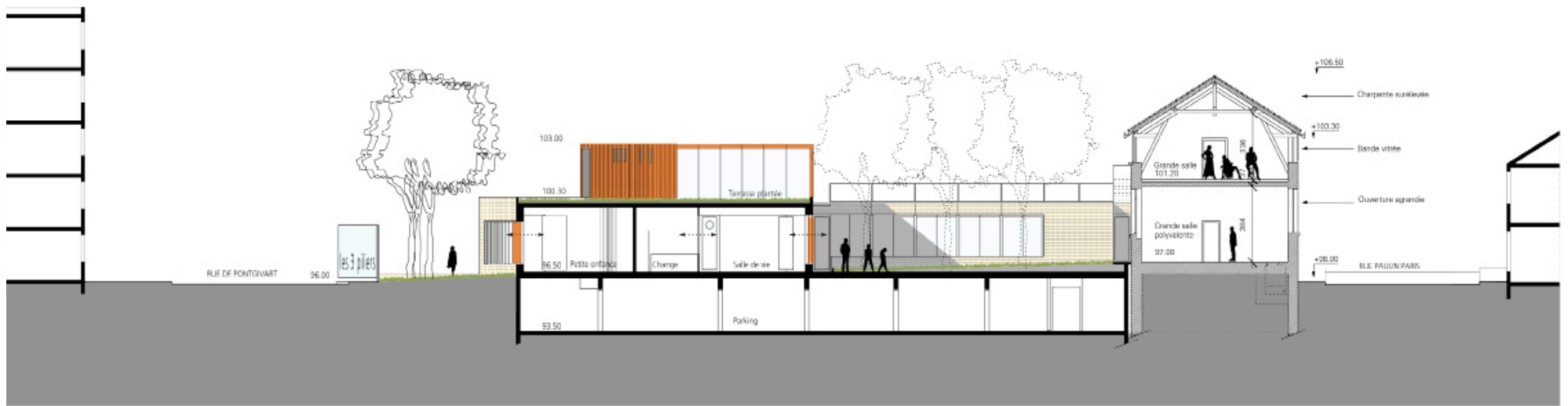
Plan du RdC





V







Façade Est



V



